

NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE

Présentation juridique, technique et administrative

1- Renseignements généraux

Dénomination ou raison sociale	SCI du Mistigri
Nom du projet	Plateforme logistique
Forme juridique	Société Civile Immobilière
Adresse du site	ZI du Buisson SARRAZIN 51 450 BETHENY
SIRET	843 814 351 00014
Code APE	6820B
Téléphone	Tél : 03 26 07 00 31
Signataire	Monsieur Christian CABUSEL Gérant
Référent dossier	Monsieur Rémy MACABEY Responsable QSE

2- Emplacement sur lequel l'installation doit être réalisée

La SCI du Mistigri a implanté une plateforme logistique sur la ZI du Buisson SARRAZIN située sur la commune de Bétheny, en bordure de Reims. Le PLU, datant de décembre 2018 classe cette zone en zone 1AUXg.

La zone 1AUXg est une zone d'urbanisation future à court et moyen termes destinée principalement aux activités économiques.

3- Historique

De la SCI du Mistigri

SCI du Mistigri, est active depuis le 13 novembre 2018. Installée à BETHENY (51450), elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la location de terrains et d'autres biens immobiliers.

Des transports CAILLOT

Créée en 1964 par Claudius Caillot, l'entreprise est dirigée depuis 1984 par son fils Jean-Pierre.

L'entreprise a vocation d'être un acteur majeur dans ses métiers (transport, distribution, logistique, co-packing) sur une zone géographique qu'elle a maillée au fil des années et qui se situe au Nord de la Loire.

4- Motivation de la demande

La SCI du Mistigri a construit une nouvelle plateforme logistique sur la commune de Bétheny. La plateforme a déjà fait l'objet d'autorisation administrative (arrêté préfectoral du 02/08/2019 et porter à connaissance d'octobre 2019) pour son activité logistique.

Actuellement, le site dispose de 3 bâtiments de stockage :

- bâtiment A de 8 334 m² dédié au stockage de bouteilles de verre vides
- bâtiment B de 8 175 m² également dédié au stockage de bouteilles de verre vides
- bâtiment C de 14 802 m² composé de 5 cellules de stockage de produits divers sur rayonnage (classés en enregistrement pour la rubrique 1510)

Le bâtiment D est en projet, il sera composé de 3 cellules de stockage d'environ 3000 m² chacune. Ce projet a fait l'objet d'un porter à connaissance ayant donné lieu à un donné acte du 26 décembre 2019. Initialement ces cellules ont été déclarées en entrepôt frigorifique (rubrique 1511).

Le projet, objet de la présente demande, consiste à pouvoir également stocker des produits combustibles (rubrique 1510) et des alcools de bouche (rubrique 4755) dans le bâtiment D.

5- Description des activités

Le site est une plateforme logistique dont l'activité consiste en la réception, l'entreposage et l'expédition de marchandises conditionnées sur palettes.

6- Effectif et rythme de travail

A terme l'effectif de la plateforme pourrait représenter 20 personnes (10 personnes actuellement).

Les horaires de travail sont en majorité de journée (7h-18h), mais pour certains clients des horaires en 3x8 peuvent être aménagés. Le site est alors en activité du lundi matin 5h au samedi à 12h.

7- Description des installations

Les principales zones de la plateforme logistique sont les suivantes :

- le bâtiment A de 8 335 m² d'un seul tenant dédié au stockage de bouteilles de verre vide, une zone de bureaux est accolée à ce bâtiment,
- le bâtiment B de 8 175 m² d'un seul tenant également dédié au stockage de bouteilles de verre vide,
- le bâtiment C de 14 802 m² découpé en 5 cellules de stockage de produits divers conditionnés sur palettes, une zone de bureaux est accolée à ce bâtiment
- le bâtiment D (en projet) de 8 808 m² découpé en 3 cellules de stockage d'alcool de bouche et de produits divers conditionnés sur palettes.

L'ensemble sera implanté sur un terrain d'une superficie de 96 501 m².

RESUME NON TECHNIQUE

Article R 181-14 (pour le résumé de l'étude d'incidence) et D 181-15-2 (pour le résumé de l'étude de dangers) du code de l'environnement.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

8- Analyse de l'état initial du site et de son environnement

8.1 Situation cadastrale et vis-à-vis du PLU

Le site étudié se trouve en zone 1AUXg qui est une zone d'urbanisation future à court et moyen termes destinée principalement aux activités économiques.

Le site répond aux exigences du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bétheny, approuvé en décembre 2018.

8.2 Situation environnementale

Le site n'est concerné par aucun arrêté de biotope, aucun périmètre de réserve naturelle ou autre réserve, ni zones de protection spéciale, ni dans un périmètre du réseau NATURA 2000 ou ZICO.

D'après l'application CARMEN de la DREAL Alsace, le site n'a pas d'emprise dans une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).

La ZNIEFF la plus proche repérée est la ZNIEFF de TYPE II, « Massif forestier du Mont de Berru », n°210000715 à 4,3 km du site.

Le site étudié n'a pas d'emprise sur un site classé et inscrit.

Le site est implanté au sein d'une zone d'activités, à proximité immédiate de nombreuses voies routières.

8.3 Réseau hydrographique

Il n'y a pas de cours d'eau référencé sur le territoire de la commune de Bétheny. Le plus proche est la Vesle (affluent de l'Aisne) qui s'écoule à plus de 4 km au Sud du site.

8.4 Géologie et hydrogéologie

Le secteur d'étude est entièrement inclus dans l'unité géologique de la Champagne crayeuse. La nappe de la craie constitue l'aquifère le plus important de la zone d'étude.

8.5 Captages d'alimentation en eau potable (AEP)

Aucun forage générant des périmètres de protection ne se trouve sur la commune de Bétheny. Par ailleurs, la commune n'est touchée par aucun périmètre de protection captage destiné à l'alimentation en eau potable.

8.6 Occupations humaines

Les habitations les plus proches sont situées à environ 100 m du site, le magasin Floralie's Garden est l'ERP le plus proche (également à une centaine de mètres du site).

8.7 Les équipements d'infrastructures

L'accessibilité au site se fait par l'allée du Buisson SARRAZIN permettant de rejoindre la Boulevard des Tondeurs, ou par le chemin des Pendants permettant de rejoindre la RD74. Ces 2 voies permettent d'accéder au rond-point de la ZI qui dessert l'entrée du site.

8.8 Qualité de l'air

Au droit du site, la qualité de l'air est essentiellement influencée par le trafic routier.

8.9 Bruit

Le niveau sonore, de la zone industrielle sur laquelle est implanté le site étudié est assez important. Ce niveau est principalement dû au passage des différents véhicules sur la route voisine.

8.10 Santé

Le site étudié n'est ni IED, ni une centrale d'enrobage.

Le site se trouve sur un parc d'activités essentiellement entouré de terrains agricoles et d'entreprises, le site d'implantation est à faible densité humaine.

8.11 Conclusions

L'analyse de l'état initial du site permet de statuer sur la sensibilité du secteur d'études. Le tableau ci-dessous définit, en conclusion, la sensibilité des différentes thématiques traitées par l'état initial :

Thématique	Etat initial	Sensibilité
Travaux	Site en zone à potentiel écologique faible Natura 2000 à moins de 10 km mais non limitrophe et sans lien direct avec le projet (hydraulique)	Moyenne
Emission	Zone Natura 2000 ou zone naturelle sensible à moins de 10 km mais non limitrophe sans lien direct avec le projet (hydraulique)	Moyenne
Prélèvement eaux superficielles	Objectifs de quantité des eaux respectés / Problème de ressource en eau (absence de ZRE) Absence de prélèvement dans milieu naturel remarquable	Faible
Prélèvement eaux souterraines	Objectifs de quantité des eaux respectés / Problème de ressource en eau (ZRE)	Moyenne
Rejet eaux superficielles	Absence de rejet direct dans les masses d'eau (eaux usées)	Faible
Soils et Eaux souterraines	Zone classée à ruissellement important – Nappe moyennement vulnérable aux pollutions	Moyenne
Bruit	Absence de zone à caractère résidentiel / Zones à émergence réglementée à plus de 100 m Absence de densité importante de population à proximité	Faible
Vibrations	Zone à caractère résidentiel et de bâtiments sensibles à proximité (moins de 300 m) Absence de densité importante de population à proximité	Moyenne
Air	Dépassement du seuil d'information au moins une fois au cours de l'année précédente	Moyenne
Santé	Site non IED ou différent d'une centrale d'enrobage	Faible
Odeurs	Absence de zone à caractère résidentiel à proximité (moins de 00 m) Absence de densité importante de population à proximité	Faible
Patrimoine culturel, sites et paysages	Pas de monuments historiques à moins de 500 m Pas de site classé ou inscrit à moins de 500 m Absence de ZPPAUP/AVAP	Faible
Energie et Climat	Pas soumise au SCEQE	Faible

Thématique	Etat initial	Sensibilité
Urbanisme et aménagement	Le site étudié répond aux exigences du PLU Les ICPE sont admises dans cette zone à vocation industrielle	Faible
Emissions lumineuses	Absence de zone à caractère résidentiel à proximité (moins de 100 m) Absence de densité importante de population à proximité	Faible
Déchets	SO pour l'état initial	
Transport	Trafic moyen sur la RD74 et boulevard des Tondeurs	Moyenne
Santé	Site non IED ou différent d'une centrale d'enrobage	Faible

Analyse des effets directs et indirects, temporaires et permanents de l'installation sur l'environnement

9- Incidence des besoins en eau et rejets liquides

Le site dispose d'un point unique de raccordement au réseau communal, pour couvrir les besoins domestiques et la protection incendie. Aucun usage d'eau industrielle n'est réalisé sur site.

Les eaux pluviales ruisselant sur le site peuvent être détaillées de la façon suivante :

- ✓ Les eaux de toitures, qui ne sont pas susceptibles d'être polluées ;
- ✓ Les eaux de voiries/parkings, qui se chargent en matières en suspension, en hydrocarbures.

Aménagement projeté :

Les eaux usées sanitaires seront rejetées dans le réseau public des eaux usées.

Les eaux pluviales de toitures et voiries sont collectées par un réseau dédié et dirigées dans des noues et bassins d'infiltration.

Les eaux de ruissellement des zones de stationnement (VL et PL) et des quais sont recueillies par des caniveaux à fente et grilles avaloires. Des regards décanteurs au niveau du réseau de collecte pluvial avant l'entrée dans le bassin d'infiltration, sont installés pour piéger les matières en suspension. En tête de ces ouvrages, un regard équipé d'un bypass permet de diriger les eaux vers le bassin de rétention en cas de pollution.

10- Transport et approvisionnement

Les nuisances sont caractérisées par le bruit des véhicules et la pollution atmosphérique due aux gaz d'échappement. Elles sont directement liées à l'importance du trafic.

Le trafic prévu se décomposera de la façon suivante :

Catégorie	Nombre / Jour
Poids lourds	104 maxi
Véhicules légers	20-30

Le trafic généré par le site étudié n'apparaît pas de nature à engendrer une gêne sonore pour les riverains les plus proches, supplémentaire à celle générée par le trafic habituel au sein de la ZI.

11 Nuisances sonores et vibratoires

Afin de suivre la conformité du site et conformément à la réglementation, une mesure de bruit sera réalisée dans les 3 mois suivant la mise en service bâtiment D. Ces mesures seront effectuées en application de la norme NFS 31-010 et de la méthode d'expertise selon cette norme.

Le site étudié n'a pas de sources de vibrations mécaniques susceptibles d'occasionner des gênes ou de compromettre la santé ou la sécurité du voisinage.

12- Gestion des déchets

Sur le site seule une benne de 30 m³ de DIB est présente. Ces déchets sont constitués par les déchets d'emballage en faible quantité et des déchets assimilables à des ordures ménagères (repas et bureaux) et sont éliminés par un prestataire spécialisé.

Le site ne générera, par ailleurs, que très peu de déchets industriels spéciaux. Ces déchets liés à l'entretien ou à la maintenance des équipements pourraient être de type batteries et huiles usées et provenir des chariots élévateurs. Or la maintenance et le remplacement de ce matériel se fait par le constructeur – fournisseur, qui inclus leur remplacement et leur traitement dans sa prestation de fourniture.

13- Emissions atmosphériques

Les principales émissions atmosphériques liées à l'activité du site se situeront au niveau des émissions liées au trafic de poids lourds.

14- Utilisation rationnelle de l'énergie

L'énergie sera globalement utilisée de la manière suivante :

- Electricité : chauffage/climatisation, éclairage, équipements informatiques.

L'électricité est reconnue comme une source d'énergie parmi les moins polluantes.

15- Insertion paysagère

La plateforme est réalisée de manière à pouvoir s'intégrer dans la zone d'activités, tant en terme d'architecture qu'au niveau du choix des couleurs et du volet paysager fortement travaillé.

16- Nuisances olfactives

Les activités du site ne sont pas de nature à engendrer des odeurs ou des nuisances olfactives.

17- Santé

Les activités du site ne sont pas de nature à avoir une incidence directe possible sur la santé.

18- Conclusion de l'étude d'incidence

Thématique	Etat initial	Sensibilité	Description de l'incidence	Incidence
Travaux	Site en zone à potentiel écologique moyen Natura 2000 à moins de 10 km mais non limitrophe et sans lien direct avec le projet (hydraulique)	Moyenne	Liquides dangereux sur rétention, Engins conformes à la réglementation pour le bruit et la vitesse ; Prévention du risque d'émission de poussières	Faible
Emission	Zone Natura 2000 ou zone naturelle sensible à moins de 10 km mais non limitrophe sans lien direct avec le projet (hydraulique)	Moyenne	Le site n'engendra aucune émission susceptible d'impacter les espaces naturelles sensibles	Faible
Prélèvement eaux superficielles	Objectifs de quantité des eaux respectés / Pas de problème de ressource en eau (absence de ZRE) Absence de prélèvement dans milieu naturel remarquable	Faible	Aucun prélèvement n'est prévu dans le projet	Sans incidence
Prélèvement eaux souterraines	Objectifs de quantité des eaux respectés / Problème de ressource en eau (ZRE)	Moyenne	Aucun prélèvement n'est prévu dans le projet	Sans incidence
Rejet eaux superficielles	Absence de rejet direct dans les masses d'eau (eaux usées)	Faible	Aucun rejet direct n'est prévu dans le projet	Sans incidence

Thématique	Etat initial	Sensibilité	Description de l'incidence	Incidence
Sols et Eaux souterraines	Nappe vulnérable à une pollution de surface (terrains perméables)	Moyenne	Infiltration des eaux pluviales du site (gestion à la parcelle)	Moyenne
Bruit	Absence de zone à caractère résidentiel / Zones à émergence réglementée à plus de 100 m Absence de densité importante de population à proximité	Faible	Les activités du site seront conformes aux limites de bruit.	Faible
Air	Dépassement du seuil d'information au moins une fois au cours de l'année précédente	Moyenne	Activité du site : circulation Poids Lourds	Faible
Santé	Site non IED ou différent d'une centrale d'enrobage	Faible	Aucune incidence directe possible sur la santé	Sans incidence
Odeurs	Zone à caractère résidentiel et de bâtiments sensibles à proximité (moins de 300 m) Absence de densité importante de population à proximité	Moyenne	Les activités du site ne sont pas de nature à engendrer des odeurs ou des nuisances olfactives	Sans incidence
Patrimoine culturel, sites et paysages	Pas de monuments historiques à moins de 500 m Pas de site classé ou inscrit à moins de 500 m Absence de ZPPAUP/AVAP	Faible	Le site étudié se trouve dans une zone d'activité qui a vocation à accueillir des industries	Faible

Thématique	Etat initial	Sensibilité	Description de l'incidence	Incidence
Energie et Climat	Pas soumise au SCEQE	Faible	/	Sans incidence
Urbanisme et aménagement	Le site étudié répond aux exigences du PLU Les ICPE sont admises dans cette zone à vocation industrielle	Faible	Le site étudié se trouve dans une zone d'activité qui a vocation à accueillir des industries.	Faible
Emissions lumineuses	Absence de zone à caractère résidentiel à proximité (moins de 100 m) Absence de densité importante de population à proximité	Faible	Respect des règles de la zone d'activité	Faible
Déchets	SO pour l'état initial		/	Faible
Santé	Site non IED ou différent d'une centrale d'enrobage	Faible	L'activité du site étudié ne présente pas d'impacts significatifs sur la santé des populations voisines.	Faible
Transport	Trafic moyen sur la RD74 et boulevard des Tondeurs	Moyenne	Le trafic engendré par l'activité représentera une augmentation modérée du trafic à proximité de la zone	Faible

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS

18- Inventaire des menaces d'origine naturelle

Le terrain sur lequel doit être implanté la plateforme n'est pas sujet à des prescriptions particulières concernant les inondations, glissements de terrain.
Le risque foudre a été pris en compte pour l'ensemble du site.

19- Menaces d'origine autre que naturelle

19.1 Malveillance

Qu'il s'agisse de vol, de vagabondage ou de vandalisme, cette menace est permanente. En effet, l'incendie criminel est malheureusement à l'origine d'un nombre non négligeable de sinistres.

On peut communément admettre que :

- l'intrusion d'une personne décidée à agir dans une installation est un phénomène dont la probabilité n'est pas chiffrable ;
- il est nécessaire de contrôler au mieux les accès à l'établissement.

Toutefois, il est pratiquement impossible d'empêcher par quoi que ce soit, le déroulement d'une action bien organisée. Une intrusion potentielle dans l'enceinte de l'installation est par conséquent à considérer parmi les risques.

Les différentes entrées dans les bâtiments se feront uniquement avec des badges d'accès sécurisés.

Le site sera ceinturé par une clôture métallique et disposera de système d'alarmes anti-intrusion, de vidéoprotection et d'un gardiennage 24h/24 et 7j/7.

19.2 Installations voisines

Le site étudié se trouve sur une ZI. Ci-dessous la liste des installations classées sur la commune :

Nom de l'établissement	Code postal	Commune	Régime en vigueur	Statut SEVESO
CAILLOT	51450	BETHENY	Autorisation	Non Seveso
CHAMPENOISE D'ENVIRONNEMENT	51450	BETHENY	Inconnu	Non Seveso
LECUYER	51450	BETHENY	Enregistrement	Non Seveso
SCI du MISTIGRI (Caillot)	51450	BETHENY	Enregistrement	Non Seveso
SCI LES VIGNES	51450	BETHENY	Inconnu	Non Seveso
SCI LES VIGNES	51450	BETHENY	Inconnu	Non Seveso
SCI LES VIGNES	51450	BETHENY	Inconnu	Non Seveso
THULE TOWING SYSTEMS SARL (ex SFEA)	51450	BETHENY	Enregistrement	Non Seveso

20- Evaluation des risques

Une évaluation des risques inhérents au fonctionnement des installations concernées par la présente demande a été menée dans le cadre de l'étude de dangers. Une cotation, intégrant la probabilité de la survenue d'un accident et sa gravité associée, a été menée selon la matrice de criticité ci-après.

A ce stade de l'analyse, on a donc procédé à l'évaluation des risques que représentent tous les processus de danger identifiés. Une photographie de l'ensemble des risques liés au projet, ainsi que leur hiérarchisation est donnée à la fin du résumé non technique.

❖ Niveaux de PROBABILITE D'OCCURRENCE

Cotation	Désignation
E	« évènement possible mais extrêmement peu probable » n'est pas impossible au vu des connaissances actuelles mais non rencontré au niveau mondial sur un très grand nombre d'années d'installations...
D	« évènement très improbable » s'est déjà produit dans ce secteur d'activité mais a fait l'objet de mesures correctives réduisant significativement sa probabilité
C	« évènement improbable » évènement jamais observé sur site mais connu dans accidentologie sans mesures correctives permettant une réduction de la probabilité
B	« évènement probable » évènement s'étant déjà produit une fois sur site
A	« évènement courant » s'est produit ou peut se produire plusieurs fois durant la durée de vie du site malgré d'éventuelles mesures correctives

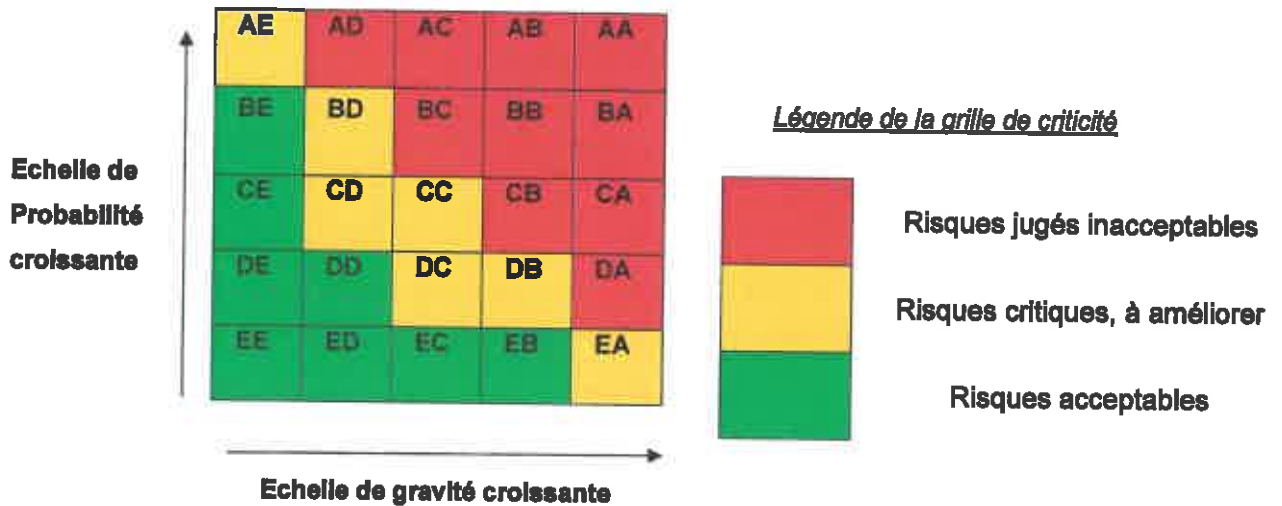
❖ Niveaux de GRAVITE

Cotation	Désignation	Zone délimitée par le seuil des effets significatifs	Zone délimitée par le seuil des effets létaux	Zone délimitée par le seuil des effets irréversibles sur la vie humaine
E	Conséquences modérées	Pas de zone de létalité hors de l'établissement		Présence humaine exposée à des effets irréversibles inférieure à « une personne »
D	Conséquences sérieuses	Aucune personne exposée	Au plus 1 personne exposée	Moins de 10 personnes exposées
C	Conséquences importantes	Au plus 1 personne exposée	Entre 1 et 10 personnes exposées	Entre 10 et 100 personnes exposées
B	Conséquences catastrophiques	Moins de 10 personnes exposées	Entre 10 et 100 personnes	Entre 100 et 1000 personnes exposées
A	Conséquences désastreuses	Plus de 10 personnes exposées	Plus de 100 personnes exposées	Plus de 1000 personnes exposées

❖ **Cinétique :**

Niveaux	Rapidité	Définition
C1	Rapide	Explosion Déversement accidentel Incendie
C2	Lente	Goutte à goutte

La grille de criticité retenue par l'exploitant est la suivante :



Cette matrice a permis de classer les risques que représentent les processus de danger selon 3 catégories: acceptables, à améliorer, inacceptables.

L'analyse a permis de déterminer les scénarios à prendre en compte :

Scénario	Nature du risque	Cotation	Criticité
Stockage de produits combustibles	Incendie	DD	Situation acceptable
Stockage de liquides inflammables	Incendie	DD	Situation acceptable
Atelier de charge	Explosion	ED	Situation acceptable

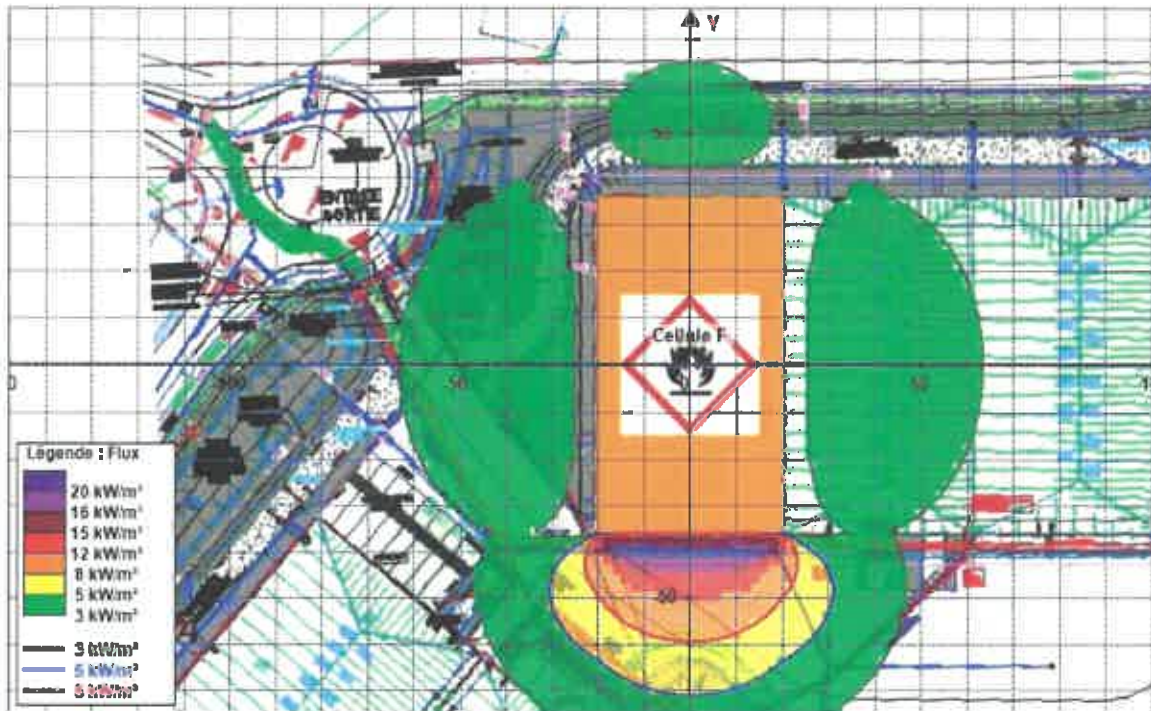
L'analyse des risques a permis de mettre en évidence que le principal risque de l'entreprise est l'incendie, qui présente toutefois un niveau de risque faible, notamment grâce aux dispositions prises (murs coupe-feu, ...) et le retrait des installations étudiées par rapport aux limites de propriété.

Pour s'en assurer des modélisations de flux thermique ont été réalisées à l'aide du logiciel FLUMilog.

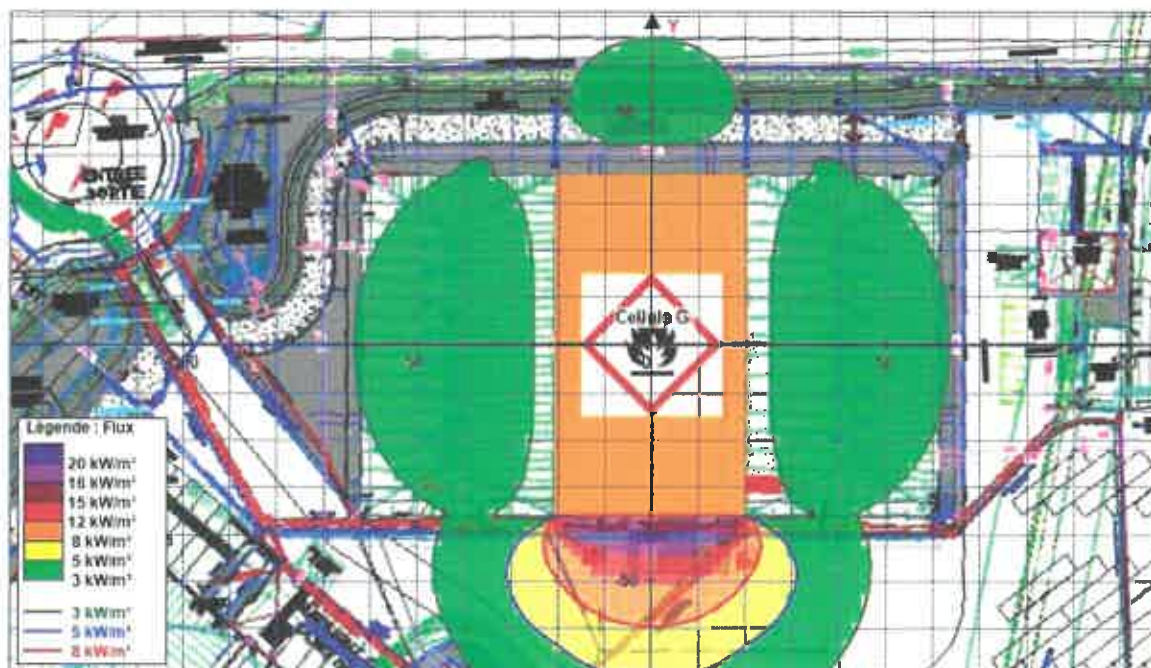
Les cartographies suivantes reprennent uniquement les modélisations effectuées sur le bâtiment D (les modélisations sur le bâtiment C ont déjà fait l'objet d'une instruction, elles sont toutefois reprises dans l'étude de dangers complète : paragraphe 28.6.2.3).

Nota : ne sont repris ci-dessous que les modélisations donnant les flux les plus importants : ici la palette LI (liquides inflammables).

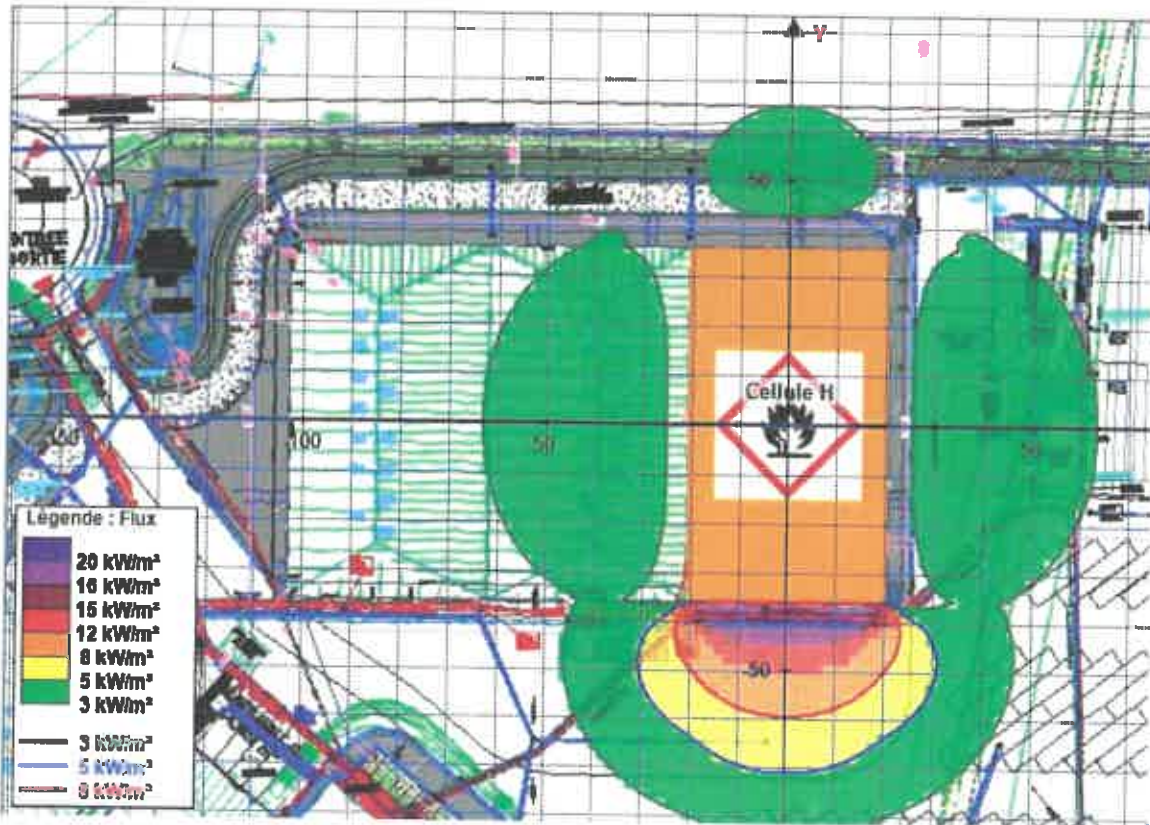
Cellule F palette LI



Cellule G palette LI



Cellule H palette LI



Les modélisations des flux thermiques du bâtiment D avec les palettes type 1510, 1511 et palette LI, montrent que les flux de 5 et 8 kW/m² sont contenus à l'intérieur des limites de propriété du site, quelle que soit la palette type utilisée. Pour les flux de 3 kW/m², seuls de légers dépassements sont observés au niveau de la bordure Ouest du site et touchent une parcelle inoccupée de la ZI. Ces dépassements ne sont observés qu'avec la palette LI.

21-Défense Incendie

La défense extérieure contre l'incendie sera assurée par 1 Poteau Incendie (PI) normalisé débitant au minimum 60 m³/h implanté à l'entrée du site.

Les besoins en eau sont complétés par 4 réserves souples de 240 m³ unitaire réparties sur le site et disposant chacune de 2 aires d'aspiration.

Les cellules des bâtiments C et D sont également protégées par un réseau de Robinets Incendie Armés (RIA) et des extincteurs.

Un bassin de rétention de 1 040 m³ permettra de contenir les eaux d'extinction en cas d'incendie.

